

# MAINTIEN DE L'ORDRE



## A QUI LA RESPONSABILITÉ ?

Alors que les forces de l'ordre doivent faire face à des maintiens et rétablissements de l'ordre de plus en plus violents...

Alors que toutes sortes d'armes sont utilisées à leur rencontre...



**ON N'HÉSITE PAS À LES TRAINER DEVANT LES ASSISES !!!**

- **MAIS S'INTERROGE-T-ON ET ANALYSE-T-ON LES CONDITIONS DU MAINTIEN DE L'ORDRE ?**
- **LES FONCTIONNAIRES INCRIMINÉS ONT-ILS REÇUS LA FORMATION NÉCESSAIRE ?**
- **ONT-ILS LES HABILITATIONS ADÉQUATES ?**
- **QUI DEMANDE À CES FONCTIONNAIRES D'UTILISER DE TELLES ARMES SANS CES FORMATIONS ?**
- **ALORS L'ETAT NE DEVRAIT-IL PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME LE SEUL RESPONSABLE ?**



**Les fonctionnaires incriminés ne doivent pas servir de lampistes**

**UNITÉ SGP POLICE DEMANDE AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR  
QUE L'ETAT ASSUME ENFIN SES RESPONSABILITÉS.**



22-05-2019